

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du lundi 18 juin 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mille vingt et un le dix-huit juin à 18 heures 37

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LE LIARD, J. BESANCON, V. TRESY, S. FAGOT ;

Date de convocation : Absents : D. MONNIER

10/06/2021

Date d'affichage :

25/06/2021

Secrétaire de séance : Isabelle LE LIARD

**OBJ. : Décision modificative pour le budget eau n°1**

Suite à une erreur lors de l'établissement du budget, il manque 17 € pour la quote-part de subventions dans le budget annexe du service de l'eau.

Le Maire propose donc les modifications suivantes :

- Investissement, dépenses, compte 020 (Dépenses imprévues) : - 17 € (Total = 859 €)
- Investissement, dépenses, compte 1791 (reprise quote-part subventions) : + 17 € (Total = 1937 €)
- Fonctionnement, recettes, compte 777 (Amortissements subventions) : + 17 € (Total = 1937 €)
- Fonctionnement, dépenses, compte 022 (Dépenses imprévues) : + 17 € (Total = 1617 €)

Le total des dépenses et recettes d'investissement reste inchangé, tandis que le total des dépenses et recettes de fonctionnement augmente de 17 €, pour un total de 30 964 €. Le total des dépenses et recettes du budget eau pour l'année 2021 est donc également augmentée de 17 €, pour un total de 56 760 €.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Valide les modifications tels que décrites ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**

